

**COMMUNE DE TRÉMARGAT**  
**PRÉPARATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 12 JANVIER 2026**

Ouverture de la séance : 20H30

ELU	PRESENT.E	ABSENT.E EXCUSE.E	ABSENT.E	REPRESENTE.E PAR
François SALLIOU	X			
Nadine HAMON	X			
Eric BREHIN			X	
Agnès CASSIN		X		Audrey COUTÉ
Catherine ROUXEL	X			
Audrey COUTE	X			
François JEGOU	X			
Antoine MARIN	X			

Secrétaire de séance : François JEGOU

**ORDRE DU JOUR**

- Approbation du PV de réunion du Conseil Municipal du 1<sup>er</sup> décembre 2025 ;
- Hameau léger – Validation du projet bâtiment commun ;
- Budget – délibération spéciale des 25% ;
- Classement des voies communales – nomination commissaire enquêteur ;
- Questions diverses.

## 1. Approbation du PV du Conseil Municipal du 1<sup>er</sup> décembre 2025

Un projet de PV de la dernière réunion du 1<sup>er</sup> décembre (annexe n°1) a été transmis par email aux élus communaux.

Le CGCT indique que le procès-verbal de chaque séance, rédigé par le ou les secrétaires, est arrêté au commencement de la séance suivante, et signé par le maire et le ou les secrétaires (art. L 2121-15).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **VALIDE** la proposition de PV de la séance du Conseil Municipal du 1<sup>er</sup> décembre 2025 présentée. (Annexe 1)

RESULTAT DU VOTE		
POUR	CONTRE	ABSTENTION

## 2. Hameau léger – validation du projet du bâtiment commun

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal de son souhait d'acheter un chalet en kit pour la construction du bâtiment commun du hameau léger de Trémargat.

Ce projet a été évoqué à plusieurs reprises lors des dernières réunions de COPIL hameau léger, et lors du conseil municipal du 1<sup>er</sup> décembre 2025.

Monsieur le Maire présente l'avancée du projet aux membres du conseil municipal (annexes n°2 à n° 11) :

### 1. Le chalet :

Chalet en bois avec terrasse AURA (44+44 mm), 100 m<sup>2</sup> + 35 m<sup>2</sup>



Réf: AV322-2

Surface	72 m <sup>2</sup>
Hauteur minimum des cloisons	277 cm
Hauteur maximum des cloisons	520 cm
Dimensions extérieures (largeur x profondeur)	595 x 1200 cm
Matériaux	Certifié -Pin nordique naturel
Porte avec encadrement (largeur x hauteur)	1 * 85 cm x 192 cm ( Entrée ); 2 * 70 x 192 cm (internes); 2 * 85 x 192 cm (internes)
Surface du toit à couvrir	110m <sup>2</sup>
Fenêtres (largeur x hauteur)	2* 70 cm x 105 cm; 4* 138 cm x 105 cm; 1* 70 cm x 192 cm( Porte de balcon ); 2* 130 cm x 192 cm( Porte de balcon ); 1* 161 cm x 192 cm ( Porte de balcon );
Toit	Planches de 19 - 20 mm d'épaisseur
Dépassement du toit / façade cm	40cm
Sol	Plancher de 19 - 20 mm, languette rainurée (fourni)
Murs	Double parois, 44+44 mm
Traitement bois	Traitement de bois disponible en option
Pente de toit	40.5°
Nombre de pièces	3
Couverture de toit	Couverture de toit disponible en option

Le prix comprend : TVA, lambourdes, plancher, murs et cloisons, portes et fenêtres en bois en double vitrage verre (4/6/4, vide d'air), charpente, voliges, quincaillerie et la livraison.

Produits	Réf.	QTÉ	Prix unitaire	TVA	Discount	Prix TTC
Chalet en bois avec terrasse AURA (44+44 mm), 100 m <sup>2</sup> + 35 m <sup>2</sup>	AV322-2	1	38 334,00 €	20 %	-1534,00 €	36 800,00 €
Système de gouttières en acier Ruukki	AV322-2-FL	1	1 346,00 €	20 %	-67,00 €	1 279,00 €
Kit de couverture en bac acier: Gris anthracite	AV322-2BAC_GR	1	5 150,00 €	20 %	-263,00 €	4 887,00 €

<b>Montant total TTC:</b>	<b>44 830,00 €</b>
<b>Remise:</b>	<b>-1 864,00 €</b>
<b>Montant total HT:</b>	<b>35 805,00 €</b>
<b>TVA (20%):</b>	<b>7 161,00 €</b>
<b>Total TTC:</b>	<b>42 966,00 €</b>
<b>Acompte</b>	<b>8 593,20 €</b>

Monsieur le Maire présente les devis d'entreprises locales qui réaliserons la construction et l'aménagement de la maison commune.

- **L'atelier du Pivert** : Construction et aménagement du chalet et du cabanon. Installation d'un poêle à bois dans le chalet.
- **Gilles Robert électricité générale** : électricité et VMC
- **E.I. Jean Klein Plomberie Chauffage** : Plomberie, installation cuisine, WC et salle d'eau, chauffe-eau, alimentation gaz.
- **Point P** : Matériaux

Principaux postes de dépenses	Montant HT	Montant TTC
Achat chalet en bois	35 805,00 €	42 966,00 €
Construction et aménagement du chalet	22 935,00 €	22 935,00 €
Matériaux nécessaires à la construction	9 923,07 €	11 907,68 €
Plomberie	8 460,22 €	10 152,26 €
Electricité	6 087,80 €	7 305,36 €
Chauffage - poêle à bois	1 850,00 €	1 850,00 €
Aléas (6%)	5 103,00€	6 123,36€
<b>TOTAL</b>	<b>90 164,09€</b>	<b>103 239,66€</b>

## 2. Le cabanon :



Réf.: AV201

Surface	17.65 m <sup>2</sup>
Hauteur minimum des cloisons	209 cm
Hauteur maximum des cloisons	236 cm
Dimensions extérieures (largeur x profondeur)	500 x 400 cm
Matériaux	Certifié -Pin nordique naturel
Porte avec encadrement (largeur x hauteur)	1* 162 x 192 cm
Surface du toit à couvrir	18.50 m <sup>2</sup>
Fenêtres (largeur x hauteur)	4* 70 x 144 cm
Toit	Poutres en bois 135 mm; Planches de 19 - 20 mm d'épaisseur
Dépassement du toit / façade cm	Avant - 70 cm; Arrière - 20 cm; Côtés - 30 cm
Sol	Solives de fondation en bois de 40 à 50 mm; Lames à rainure et languette de 18 à 20 mm d'épaisseur
Murs	44 mm
Traitement bois	Traitement de bois disponible en option
Pente de toit	4.1°
Nombre de pièces	1
Couverture de toit	Couverture de toit disponible en option
Dimensions intérieures (largeur x profondeur)	471 x 371 cm
Volume	45.10 m <sup>3</sup>

Le prix comprend : TVA, lambourdes, plancher, murs, portes et fenêtres en bois en double vitrage verre (4/6/4, vide d'air), charpente, voliges, quincaillerie et la livraison.

Produits	Réf.	QTÉ	Prix unitaire	TVA	Discount	Prix TTC
Abri de jardin en bois ESSEX (44 mm), 5x4 m, 20 m <sup>2</sup>	AV201	1	4 784,00 €	20 %	-70,00 €	4 714,00 €
Couverture de toit - rouleau bitume adhésif	AV-LARIX	1	972,00 €	20 %	-152,00 €	820,00 €

<b>Montant total TTC:</b>	<b>5 756,00 €</b>
<b>Remise:</b>	<b>-222,00 €</b>
<b>Montant total HT:</b>	<b>4 611,66 €</b>
<b>TVA (20%)</b>	<b>922,34 €</b>
<b>Total TTC:</b>	<b>5 534,00 €</b>
<b>Acompte</b>	<b>1 106,80 €</b>

Monsieur le Maire présente le devis de l'Atelier du Pivert qui réalisera la construction du cabanon.

Principaux postes de dépenses	Montant HT	Montant TTC
Achat chalet du cabanon	<b>4 611,66 €</b>	<b>5 756,00 €</b>
Construction et aménagement du chalet	<b>2 255,00 €</b>	<b>2 255,00 €</b>
Aléas (6%)	<b>412,00€</b>	<b>480,66€</b>
<b>TOTAL</b>	<b>7 278,66€</b>	<b>8 491.66€</b>

### 3. Total de l'opération :

Principaux postes de dépenses	Montant HT	Montant TTC
Chalet	<b>90 164,09€</b>	<b>103 239,66€</b>
Cabanon	<b>7 278,66€</b>	<b>8 491.66€</b>
<b>TOTAL</b>	<b>97 442,75€</b>	<b>111 731,32€</b>

Monsieur le Maire précise qu'il présente un premier estimatif des travaux. Il attend encore un devis pour la construction des plots qui accueilleront les fondations de la maison commune.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que les habitants du hameau léger souhaitent réfléchir au projet et donneront leurs décisions le 16 février 2026.

### **3. Budget - Délibération spéciale ouverture de crédits en investissement**

Délibération annulée. L'achat des cabanons est reporté.

### **4. Enquête publique – classification des voies communales et des chemins ruraux**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération D2025\_10\_03 du 1<sup>er</sup> décembre 2025, concernant le lancement de la procédure d'enquête publique et qui fait suite au classement des voies communales et des chemins ruraux par l'entreprise SELARL NICOLAS ASSOCIES.

Monsieur le maire souhaite nommer Monsieur Christian ROBERT, commissaire enquêteur, afin de déléguer cette enquête publique

Madame Catherine ROUXEL, conseillère municipale, souhaite nommer un autre commissaire enquêteur. Elle précise que M. ROBERT est déjà intervenu sur la commune pour un sujet sensible. L'ensemble du Conseil Municipal est favorable à la nomination d'un nouveau commissaire enquêteur afin de garantir la partialité de la mairie en ce qui concerne le classement des voies communales et des chemins ruraux.

### **5. Bilan et tarifs de l'eau 2026**

Monsieur le maire laisse la parole à Madame Catherine ROUXEL qui en tant que représentante de la commune au syndicat d'eau, est tenue de transcrire les réunions à l'assemblée.

Il y aura une petite augmentation des tarifs de l'eau pour l'année 2026 par le SMAEP. Cette augmentation des recettes permettra l'entretien des infrastructures.

Un suivi des captages d'eau potable est également assuré par le SMKU.

## **6. Questions diverses**

### **6.1 Tirs de mine à la carrière de Lariot**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée le courriel de Monsieur LUCAS, ayant une habitation au Lariot, près de la carrière.

Mme ROUXEL, souhaite mettre en place un cahier de doléances pour les habitants, afin de recenser les nuisances éventuelles de la carrière.

### **6.2 Vœux du Maire**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'organiser les vœux du Maire le vendredi 30 janvier 2026.

### **6.3 Bulletin municipale**

Commission communication.

### **6.4 Astreintes**

<b>JOURS</b>	<b>CONSEILLER MUNICIPAL</b>
17 et 18 janvier	Antoine MARIN
24 et 25 janvier	Audrey COUTÉ
31 janvier et 1 <sup>er</sup> février (location salle)	Catherine ROUXEL
7 et 8 février	François JEGOU
14 et 15 février	Nadine HAMON

### **6.5 Intempéries**

Monsieur le Maire laisse la parole à Monsieur Gilbert GRUEL, habitant de la commune. Il demande à M. le Maire la possibilité d'organiser, avec une équipe de bénévoles, pour le sablage des voies communales en cas d'épisodes neigeux.

**Prochain Conseil Municipal :**

**16/02/2026 à 20H30**

**Clôture de la séance :**

**21H47**